CDVM
مجلس القيم المنقولة

COMMUNIQUE

A l'issue des publications au titre de l'exercice 2011**,** le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières a accordé une attention particulière à la politique de communication financière adoptée par les émetteurs dont les titres de capital sont cotés à la bourse de Casablanca.

Certains de ces émetteurs ont, en plus des exigences légales et réglementaires, adopté une politique de communication volontariste couronnée par des points de presse afin d'apporter à la communauté des analystes et à la presse spécialisée les éclaircissements nécessaires.
Il s'agit des émetteurs suivants :

Acred, Addoha, Agma Lahlou Tazi, Alliance Développement Immobilier, Attijariwafabank, BCP, BMCE Bank, BMCI, CDM, Cartier Saada, Centrale Laitière, Colorado, CIH, Ciments du Maroc, CGI, CNIA Saada Assurance, CTM, Delta Holding, DLM, Disway, Ennakl Automobiles, HPS SA, Holcim Maroc, Label'Vie, Lafarge Ciments, Managem, Maroc Telecom, Nexans Maroc, Risma, S2M, Salafin, Samir, SMI, Sonasid, Timar et Wafa Assurance.

Par ailleurs, les sociétés cotées n'ayant pas suivi cette recommandation sont les suivantes :
Afriquia Gaz, Afric Industries SA, Aluminium du Maroc, Auto Hall, Auto Nejma, Atlanta, Balima, Brasseries du Maroc, Branoma, CMT, Cosumar, Dari Couspate, Diac Salaf, Eqdom, Fénié Brossette, Fertima, IB Maroc, Involys, Jet Alu SA, Lesieur Cristal, Lydec, M2M, Maghrebail, Maghreb Oxygène, Maroc Leasing, Med Paper, Mediaco Maroc, Microdata, Oulmès, Promopharm, Rebab Company, SCE, SNEP, Sofac, Sothema, SRM SA, Stokvis Nord Afrique, Stroc Industrie, Taslif, Unimer et Zellidja.

Il est à noter également que deux émetteurs non cotés à la bourse de Casablanca ont tenu des points de presse relatifs aux réalisations 2011, il s'agit de l'ONCF et de la société Wafasalaf.

Cette liste fera l'objet de mise à jour à l'issue de chaque publication annuelle.

Tél. : 037 68 89 26
E-Mail : information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières